

LES VOIX DE LA GUERRE

L'ESSENTIEL

Entre juin et septembre 2016, plus de 17 000 personnes de 16 pays différents ont été interrogées sur une série de thèmes liés à la guerre. L'étude a été menée par WIN/Gallup International et ses partenaires dans chacun des pays concernés. Certaines des questions posées dans le cadre de l'enquête sont reproduites dans les pages suivantes, accompagnées des résultats correspondants présentés sous forme de graphiques. Plusieurs de ces questions ayant déjà fait partie de la première enquête « Les voix de la guerre » conduite en 1999, un comparatif des réponses obtenues à près de 20 ans d'intervalle a également été effectué.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

- Les personnes vivant dans des pays en proie à un conflit ont foi dans le droit; près de la moitié de celles qui ont participé à l'enquête restent convaincues que les Conventions de Genève permettent de limiter les horreurs de la guerre. Plus des deux tiers de l'ensemble des sondés estiment qu'il demeure important d'imposer des limites à la guerre.
- Les résultats de l'enquête soulignent le caractère inacceptable de la violence à l'encontre des services de santé: plus des trois quarts des sondés désapprouvent les attaques contre les hôpitaux, les ambulances et les personnels de santé.
- En Suisse et dans les 5-P (soit les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies), la conviction que les pertes civiles sont une conséquence inévitable de la guerre a gagné du terrain depuis 1999.
- Au cours des 20 dernières années, il y a eu un basculement de l'opinion publique sur la question de la torture. Si les deux tiers des personnes interrogées en 2016 la désapprouvent, elles sont moins nombreuses qu'en 1999 à estimer qu'un combattant ennemi ne doit pas y être soumis. En outre, le pourcentage de réponses « Ne sait pas » ou « Préfère ne pas répondre » a sensiblement augmenté.
- Il y a un décalage entre le positionnement de l'opinion publique et la pratique des États et des groupes armés. Ainsi, les violations des lois de la guerre – telles que les attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires et les hôpitaux – persistent alors que les résultats de l'enquête montrent clairement que la majorité de la population sait que ces pratiques sont inacceptables et que les civils comme les personnels de santé et les structures médicales doivent être protégés.

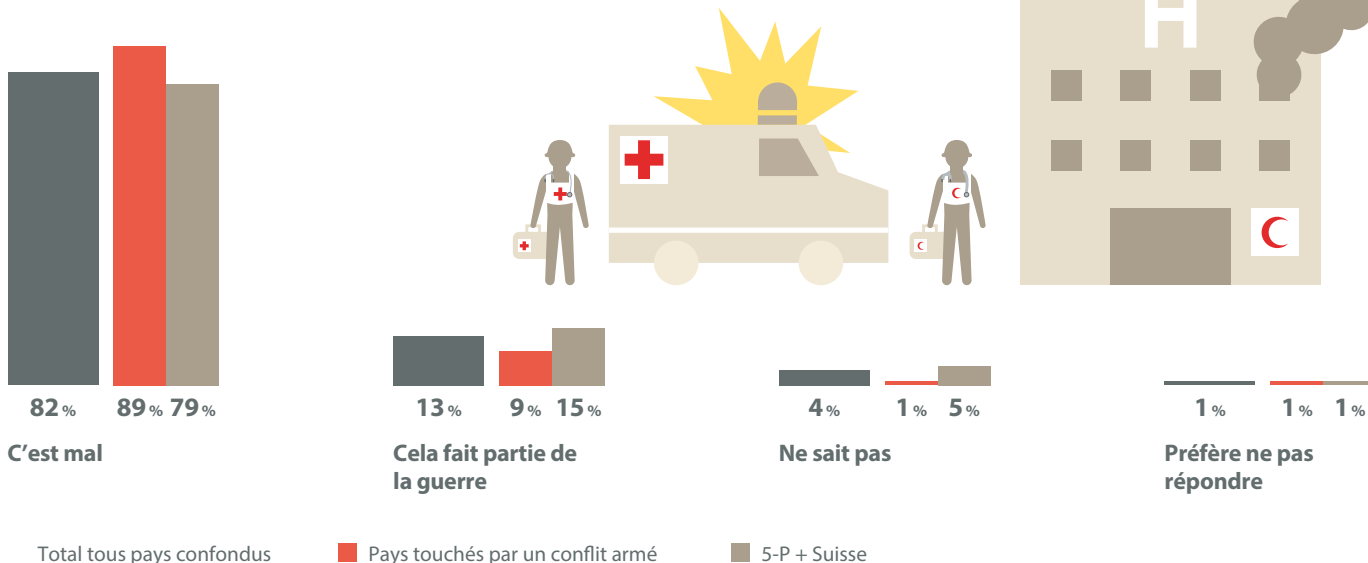
APPELS À L'ACTION

- Il est rappelé à toutes les parties à un conflit – y compris aux groupes armés non étatiques – qu'elles ont l'obligation, au regard du droit international, de respecter et de faire respecter la vie et la dignité humaines. La décision de soutenir l'une ou l'autre partie à un conflit armé devrait être subordonnée à l'application par celle-ci des règles de droit en vigueur.
- Les États et les groupes armés doivent s'employer avec davantage de détermination à trouver des solutions pour faire mieux respecter le droit international humanitaire, notamment en obligeant les contrevenants à répondre de leurs actes.
- Le fait de priver une personne malade ou blessée de soins médicaux dans une situation de conflit armé est une violation du droit de la guerre. Toutes les parties à un conflit doivent garder à l'esprit que leur comportement, notamment la manière dont elles traitent les civils mais aussi les combattants blessés de l'autre camp, est important et qu'il peut avoir un impact sur la capacité des communautés à se relever une fois le conflit terminé.
- La torture est illégale et inacceptable en toutes circonstances. Elle est une insulte à notre humanité et ne contribue en rien à rendre nos sociétés plus sûres. Toutes les parties doivent se conformer au droit. Les auteurs d'actes de torture doivent être poursuivis et sanctionnés.

LES SOINS DE SANTÉ EN DANGER

Que pensez-vous du fait d'attaquer les hôpitaux, les ambulances et les personnels de santé dans le but d'affaiblir l'ennemi ? Est-ce mal ou cela fait tout simplement partie de la guerre ?

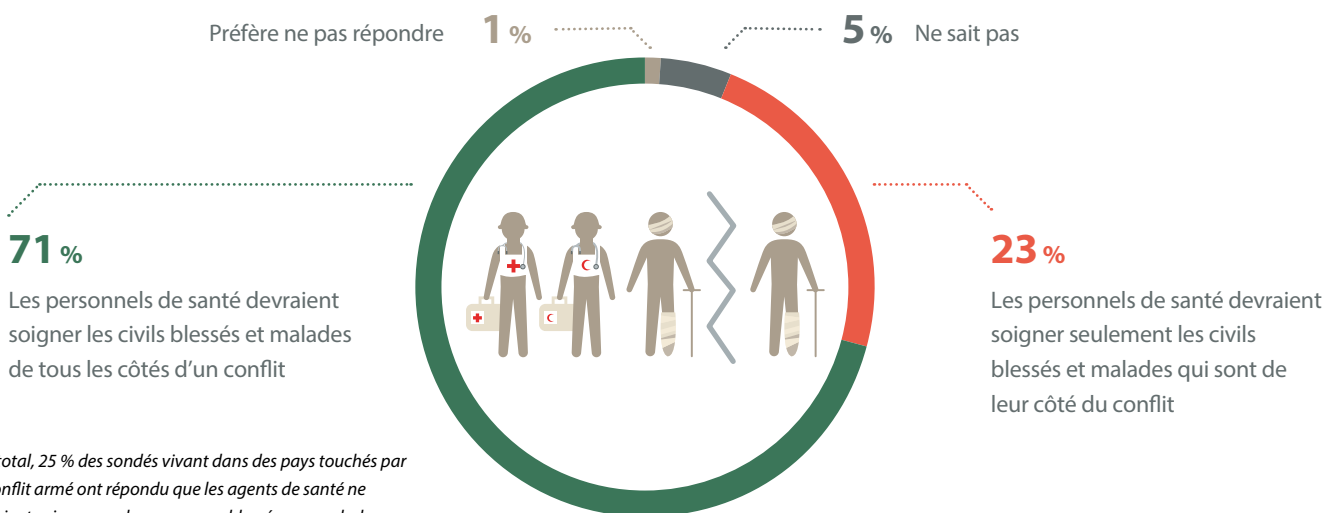
Plus de 80 % des personnes interrogées, en particulier celles qui vivent dans des pays touchés par un conflit armé, estiment que c'est mal.



Dans le contexte d'un conflit armé, parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux votre opinion personnelle ?

- a. Les personnels de santé devraient soigner seulement les civils blessés et malades qui sont de leur côté du conflit.
- b. Les personnels de santé devraient soigner les civils blessés et malades de tous les côtés d'un conflit.

Si, au total, 70% des personnes interrogées ont choisi la réponse b, près d'un quart d'entre elles ont tout de même opté pour la réponse a. Les partisans d'une assistance différenciée sont légèrement plus nombreux dans les pays touchés par un conflit armé*.



* Au total, 25% des sondés vivant dans des pays touchés par un conflit armé ont répondu que les agents de santé ne devraient soigner que les personnes blessées ou malades appartenant au même camp qu'eux.

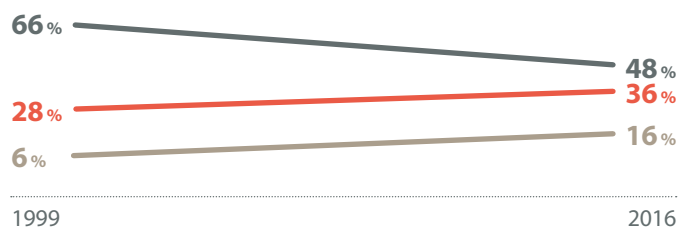
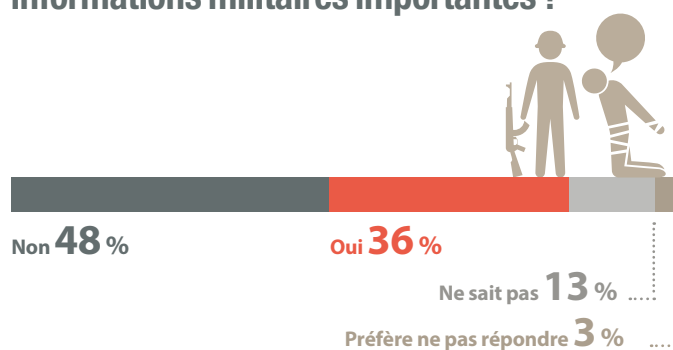
LA TORTURE

Si les deux tiers des personnes interrogées en 2016 désapprouvent la torture, il apparaît que le pourcentage de sondés favorables à l'usage de la torture pour obtenir des renseignements d'un combattant ennemi a beaucoup augmenté depuis 1999 – à noter qu'il est nettement plus élevé dans les pays touchés par un conflit armé. Parallèlement, le pourcentage de réponses « Ne sait pas/Préfère ne pas répondre » a lui aussi connu une hausse significative. La question de la torture suscite des réactions très diverses d'un pays à l'autre, comme en témoignent les histogrammes ci-dessous.

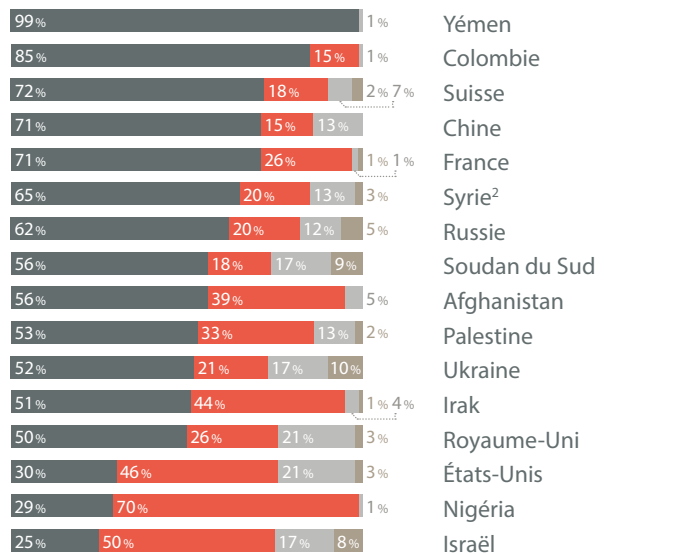
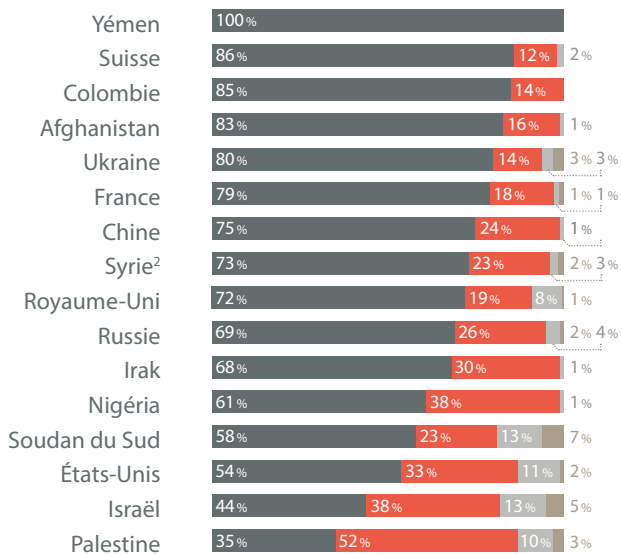
Que pensez-vous de la torture ? Est-ce mal ou cela fait tout simplement partie de la guerre¹ ?



Selon vous, un combattant ennemi capturé peut-il être torturé pour obtenir des informations militaires importantes ?



¹ Cette question ne figurant pas dans l'enquête menée en 1999, aucune comparaison de résultats n'a été faite avec 2016.



² Syriens interrogés au Liban

■ C'est mal ■ Cela fait partie de la guerre ■ Ne sait pas ■ Préfère ne pas répondre

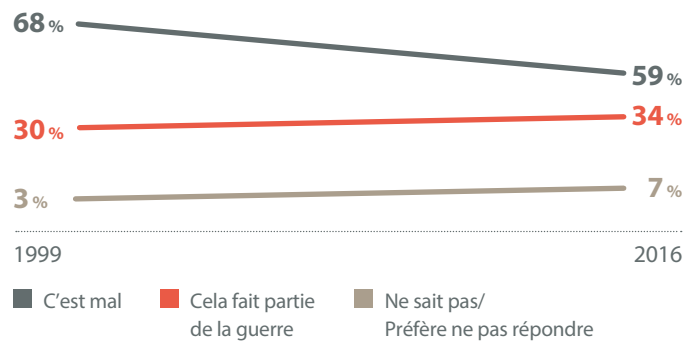
■ Non ■ Oui ■ Ne sait pas ■ Préfère ne pas répondre

LE COMPORTEMENT DANS LA GUERRE

Que pensez-vous du fait d'attaquer des combattants ennemis dans des villages ou des villes peuplées afin d'affaiblir l'ennemi, sachant que de nombreux civils seront tués ? Est-ce mal ou cela fait tout simplement partie de la guerre ?

Au total, près de 6 personnes sur 10 désapprouvent cette pratique, ce qui constitue une baisse de près de 10 % par rapport à 1999. On constate néanmoins un écart important entre les sondés vivant dans des pays touchés par un conflit armé, qui sont près de 80 % à juger de tels agissements inacceptables, et ceux vivant dans les 5-P ou en Suisse, dont la moitié seulement partage cet avis¹.

¹ En 2016, 78 % des premiers et 50 % des seconds ont choisi la réponse « C'est mal ».

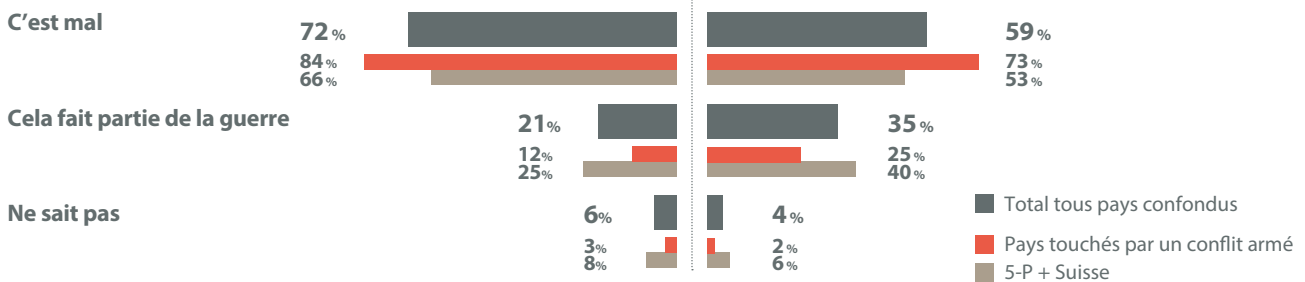


Que pensez-vous du fait d'attaquer les monuments religieux et historiques afin d'affaiblir l'ennemi ? Est-ce mal ou cela fait tout simplement partie de la guerre ?

La majorité des personnes interrogées estime que c'est mal, en particulier celles qui vivent dans des pays touchés par un conflit armé.

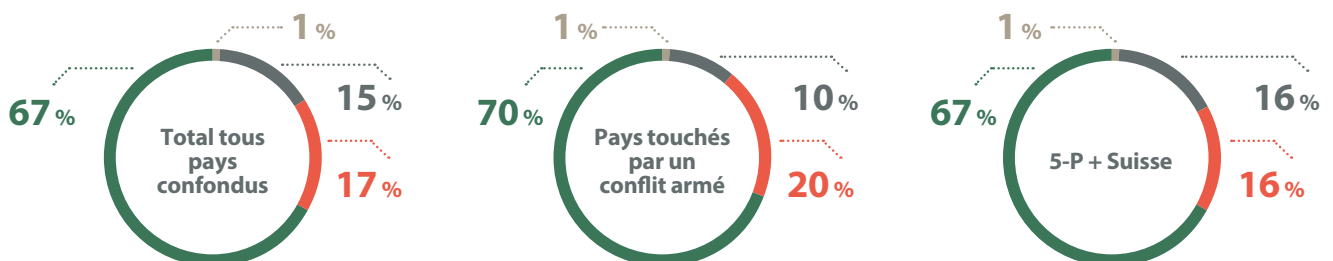
Les travailleurs humanitaires sont parfois blessés ou tués alors qu'ils donnent de l'aide dans les zones de conflit. Est-ce mal ou cela fait tout simplement partie de la guerre ?

Au total, 59 % seulement des personnes interrogées ont répondu que c'était mal. Parmi les sondés vivant dans les 5-P ou en Suisse, à peine plus de 50 % désapprouvent cette pratique tandis que 40 % estiment que cela fait partie de la guerre.



Les Conventions de Genève de 1949 ont été adoptées juste après la Seconde Guerre mondiale, il y a près de 70 ans. La guerre aujourd'hui est très différente. Est-ce que cela a encore un sens selon vous d'imposer des limites à la guerre² ?

Au total, plus des deux tiers des personnes interrogées estiment qu'il est encore pertinent d'imposer des limites à la guerre. Le pourcentage d'avis favorables est légèrement plus élevé dans les pays touchés par un conflit armé.



² Cette question n'a été posée qu'aux personnes qui avaient déclaré avoir au moins entendu parler du droit international humanitaire et des Conventions de Genève (soit 67 % de l'ensemble des sondés).